

En attendant la possibilité d'exercice d'un droit de réponse, je voudrais préciser les choses à Messieurs Rousselot et Holveck (porteur d'eau grasement payé pour cela)...

M'accuser d'augmenter la taxe sur les spectacles parce qu'ils ne m'invitent pas est une médiocre mesquinerie qui malheureusement devient récurrente. Pendant ce temps-là ils ne répondent pas de l'utilisation de fonds publics pour l'intérêt privé, ils ne parlent pas de leurs erreurs de recrutement depuis plusieurs années, ils n'évoquent pas leurs performances sportives affligeantes depuis si longtemps et en particulier depuis qu'ils ont fait le choix d'installer une pelouse synthétique. En effet depuis, les résultats du club à domicile sont catastrophiques et dans le même temps leurs « amitiés particulières » avec certains élus de la droite Rossinienne ont permis de faire que la Communauté Urbaine du Grand-Nancy a pris à sa charge la pelouse synthétique. Ce sont donc vos impôts qui paient le joujou de Monsieur Rousselot. Si je réagis, c'est qu'ils s'acharnent contre moi (personne n'est dupe, la droite de Rossinot est derrière cela. Je les dérange parce que je gagne les élections). Il faut bien de temps en temps dire les vérités avec les moyens de communication que l'on a !

Bientôt, ces gens-là vont m'accuser d'être responsable de leurs résultats sportifs plus que médiocres !

Alors voilà des explications, sachez que si ces gens-là me vouent une haine terrible, moi je ne leur en veux pas, je les plains. Je soutiens l'ASNL, les joueurs, leur excellent entraîneur et j'espère que le club sauvera sa place en L1. Comme l'an dernier, j'irai une ou deux fois au stade dans ma bonne ville de Tomblaine, en populaire, au milieu de mes amis supporters et je paierai ma place avec plaisir. Car j'ai la chance de pouvoir m'offrir ce luxe.

Je voudrais juste poser quelques questions : quel est le salaire de M. Holveck ? A quoi sert-il ? Paie-t-il sa place ? Quelle est la réalité de l'argent investi dans ce club en fonds personnels propres (et non sur le dos d'entreprises ou sur fonds publics) ? A-t-on évalué les avantages en nature ou avantages divers reçus par MM. Rousselot et Holveck ? Quand rendra-t-on public tout le budget du club ?

Si vous voulez parler, parlons. Mais parlons publiquement et en toute clarté !

Hervé FERON,

Maire de Tomblaine

Député de Nancy

Droit de réponse :

M. Holveck, et à travers lui M. Jacques Rousselot, Président de l'AS Nancy-Lorraine, ont récemment émis des déclarations agressives via les médias contre Hervé FERON. Ces gens-là

lui en veulent terriblement car il s'est beaucoup engagé contre l'agrandissement du stade Marcel Picot il y a deux ans, dénonçant par là même les tromperies et petits arrangements entre amis. Or en tant qu'élu le rôle d'Hervé FERON est de défendre l'intérêt public. C'est la ligne que le Député a toujours tenu.

Hervé FERON affirme qu'il est faux de dire que la taxe sur les spectacles avait été augmentée par mesures de représailles, parce qu'il ne serait plus invité aux matches de l'ASNL. Ce sont des arguments stupides et infantiles. Le député-maire a été invité à tous les matches l'an dernier et n'a jamais utilisé ces invitations. Il est allé deux fois assister aux matches en populaire, en payant sa place. Par contre, Hervé FERON affirme que l'ASNL fonctionne de manière clanique avec la droite nancéenne en invitant systématiquement en VIP M. ROSSINOT, sa famille, ses amis, M. DUFRAISSE, les membres de droite de l'agglomération, et plus du tout le maire de la ville concernée, ce qui peut à juste titre poser question.

L'ASNL tente de diaboliser Hervé FERON pour régler ses comptes. Une connaissance des fonctionnements démocratiques de notre République ferait dire aux dirigeants que ce n'est pas le Maire qui a décidé d'augmenter la taxe sur les spectacles, mais le Conseil Municipal de Tomblaine par 26 voix sur 29 qui a pris cette décision. L'augmentation de la taxe sur les spectacles de 8 à 12%, devrait faire progresser la recette communale de 30 à 40 000 euros. En effet, la taxe sur les spectacles en 2011 a rapporté 180 000 euros sur la base de 8%. Donc passer de 8 à 12% signifierait un ajout 90 000 euros. Or, les prévisions en fonction de la baisse des recettes due aux mauvais résultats récurrents de l'ASNL laissent à penser que ce ne serait pas 90 000 euros de plus mais 50 000 euros. Or, par ailleurs, la somme de base qui était 180 000 euros va elle-même diminuer. Le Député tient le pari que cette augmentation de la taxe sur les spectacles fera progresser les recettes de 180 000 à 210 000 euros environ. Hervé FERON propose de comparer cette somme de 30 000 euros au budget global de l'AS Nancy-Lorraine (y compris les subventions et aides diverses en nature) ou encore de comparer ces 30 000 euros aux salaires de certains dirigeants de l'ASNL.

Cette augmentation de la taxe sur les spectacles a été justifiée le soir du Conseil Municipal par un besoin de recettes supplémentaires dans un contexte où depuis plus de 25 ans la Communauté Urbaine du Grand-Nancy de droite empêche le développement et donc les recettes sur Tomblaine. C'est ainsi que la commune de Tomblaine accueille sur une grande partie de sa superficie des infrastructures qui ne portent d'ailleurs pas son nom, par mépris, et qui ne contribuent pas au rayonnement de la ville. En termes de recettes, elles ne rapportent pas un centime d'euro. Si à la place de ces infrastructures se trouvaient des logements, la commune percevrait de la taxe d'habitation ou de l'impôt foncier qui permettraient de répondre avec une plus grande aisance aux nombreuses dépenses de solidarité qui lui incombent alors que structurellement la précarité de la ville de Tomblaine est organisée par le manque de recettes programmé. Le député rappelle que la loi prévoit qu'un tiers de la recette perçue par la taxe sur les spectacles doit être versée au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour des dépenses de solidarité. C'est bien évidemment le cas à Tomblaine.

La décision du Conseil Municipal de Tomblaine d'augmenter de 8 à 12% la taxe sur les spectacles est donc une décision sage et responsable pour garantir les équilibres budgétaires de la ville. Toute personne qui verrait là un règlement de compte ou une agression quelconque se tromperait ou serait tout simplement malveillante à l'égard des élus tomblainois.

A Tomblaine

Tomblaine
mardi 23 octobre 2012 14:12

Hervé FERON souhaite sincèrement une excellente saison sportive à l'AS Nancy-Lorraine.